

# Objectif

Lettre d'information aux clients de BTP Banque

Entreprendre

HORS-SÉRIE  
SPÉCIAL SEPA

## Le saviez-vous ?

Entreprises, institutionnels : vous êtes concernés par les conséquences du SEPA, notamment en matière de télétransmission. N'attendez pas pour vous préparer !

Plus d'informations sur : [www.sepafrance.fr](http://www.sepafrance.fr)

## Vœux 2011

### Continuons à construire l'avenir

L'année 2010 a été une année difficile pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics compte tenu des effets conjugués de la baisse de l'activité et des prix.

Sauf retournement inattendu, les perspectives 2011 ne laissent augurer de réelles évolutions.

Dans cette conjoncture complexe, les équipes de BTP Banque, fortes de leur connaissance de vos métiers, restent à vos côtés. Nos engagements pour 2011 : nous rapprocher de vous, renforcer nos liens, répondre favorablement à vos projets, développer les synergies avec les acteurs de la profession pour toujours mieux vous servir.

L'année 2011 sera aussi une année de transition en matière d'échanges interbancaires, sachez que BTP Banque a déjà tout mis en œuvre pour vous accompagner dans cette démarche.

Très bonne année !

Claude Lavisse  
Président du directoire de BTP Banque  
Jean-Louis Bancel  
Président du Groupe Crédit Coopératif  
Président du conseil de surveillance de BTP Banque

## Moyens de paiement

### 3 changements majeurs

L'Espace unique des paiements en euros (SEPA), qui se met progressivement en place depuis 2008, offrira aux Européens des échanges plus rapides, plus sécurisés et à des coûts harmonisés. Il nécessite toutefois que tous les acteurs économiques adaptent rapidement leurs outils pour profiter de ces changements.

#### 1. Le RIB français disparaît

Il est remplacé par le BIC (identifiant international de la banque) et l'IBAN (identifiant international du compte) qui définissent une norme commune d'identifiants pour faciliter les échanges internationaux.

Pour éviter de voir vos ordres rejetés pour références invalides, vérifiez vos différentes bases de données clients, salariés, prestataires et mettez-les à jour. Pour faciliter cette démarche, BTP Banque vous propose une offre de conversion de vos fichiers RIB en BIC/IBAN.

#### 2. Les modalités de réalisation d'un virement changent

Le virement SEPA remplace le virement national. Il est exécuté en trois jours ouvrés maximum (un jour au 1<sup>er</sup> janvier 2012) ; il utilise le BIC et l'IBAN pour identifier le compte destinataire et permet de restituer le motif du virement sans altération grâce aux 140 caractères disponibles.

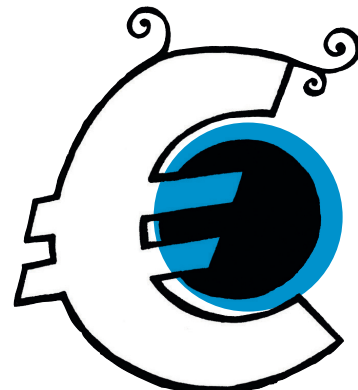
## Pour être prêt le jour J

- Mettre à jour mes bases de données RIB/IBAN (clients, fournisseurs, salariés)
- Vérifier la compatibilité de ma solution de télétransmission avec EBICS
- Contacter mon conseiller BTP Banque avant fin janvier

#### 3. Les modalités de réalisation du prélèvement changent aussi

Le prélèvement SEPA se substitue au prélèvement national. Il permet d'effectuer des prélèvements ponctuels ou récurrents, sans limite de montant et de régler des factures à l'étranger mais impose de nouvelles règles : l'autorisation et la demande de prélèvement sont supprimées au profit d'un mandat unique, donné par le débiteur à son créancier qui doit le conserver. Si le virement et le prélèvement SEPA cohabitent aujourd'hui avec les moyens de paiement nationaux, la fin de la période de transition approche. Il y a donc lieu d'opérer rapidement les changements nécessaires.

Renseignez-vous dès maintenant en agence pour en savoir plus.



# Les solutions de BTP Banque

En fonction de la taille de votre structure, du type d'opérations bancaires que vous effectuez, du nombre de banques dont vous êtes client, de la destination de vos échanges, vos besoins sont différents. BTP Banque vous propose des solutions adaptées.

### Vous effectuez peu d'opérations ?

Vous pouvez utiliser Coop@trans web, le site Internet d'échange de fichiers de BTP Banque. Il permet de transférer vos fichiers de façon simple et rapide.

### Vous avez plusieurs banques et effectuez de nombreuses opérations en France et à l'étranger ?

Vous devez désormais utiliser EBICS qui s'adapte à une grande volumétrie de fichiers et à tous types de formats.

Vous échangez aujourd'hui avec ETEBAC 3 ? EBICS T (Transport) remplace ce protocole qui requiert l'envoi d'une confirmation en parallèle. Il est adapté à des échanges nombreux, multibancaires ou transeuropéens.

### Vous utilisez ETEBAC 5 ?

Adoptez EBICS TS (Transport et Signature) qui permet, grâce à une sécurisation renforcée, la transmission de la signature en même temps que le fichier (l'envoi d'un ordre de validation n'est pas requis). Si vos opérations sont multibancaires et internationales, vous pourrez utiliser le protocole SwiftNet\*, particulièrement adapté aux grandes entreprises internationales.

### Vous avez besoin d'un logiciel de gestion des flux ?

Turbo SEv2\*\* est un logiciel de gestion de flux compatible SEPA. Ce logiciel est multibanque, multicompte, multisociété et multidevise. Garantissant une prise



en main rapide, la conversion automatique des RIB en BIC/IBAN, le contrôle automatique des informations, Turbo est également équipé d'une mise à jour à distance régulière.

Quelle que soit votre problématique de migration, prenez contact avec votre conseiller pour choisir le protocole qui répond le mieux à vos besoins.

\* Pour en savoir plus sur SwiftNet, contactez votre conseiller.

\*\* Conditions et tarifs disponibles en agence.

## Témoignage

### "SEPA, EBICS : l'important, c'est d'anticiper"

Seralu est une entreprise de taille moyenne spécialisée dans la fabrication et la pose de façades aluminium à destination du secteur tertiaire. Dans le cadre de son activité, elle travaille avec de multiples fournisseurs et doit donc effectuer un nombre important de règlements. Philippe Duret, son responsable financier, nous apporte son témoignage sur les changements générés par la mise en place du SEPA.

#### Que change le SEPA dans votre entreprise ?

L'arrivée du SEPA et la mise en place du protocole EBICS ont été pour nous l'occasion de faire évoluer notre fonctionnement en matière de traitement de nos opérations bancaires. Nous ne l'avons pas vécue comme une contrainte pour l'entreprise mais plutôt comme une simplification, et une sécurisation des opérations.

#### Quelles en sont les conséquences ?

Il a notamment fallu repenser la ventilation des règlements par banque, le suivi des échéances, signer un certain nombre de contrats. Cela induit des changements que nous avons eu le temps d'absorber dans la mesure où nous avons anticipé

la mise en place de cette évolution au sein de notre entreprise.

#### Quel rôle a joué BTP Banque ?

BTP Banque nous a informés très rapidement des conséquences de la mise en place du SEPA et nous a accompagnés dans cette évolution, ce qui nous a totalement rassurés.

#### Avez-vous des recommandations ?

Anticipez ! Les prestataires et les banques risquent d'être peu disponibles si vous attendez le dernier moment. La mise en place du SEPA nécessite, me semble-t-il, d'être impérativement accompagné.

## Télétransmission

### ETEBAAC bientôt obsolète

En septembre, Orange Business Services suspendra le réseau X25 utilisé pour la gestion de vos flux courants.

Pour poursuivre vos opérations, vous devrez désormais utiliser le nouveau protocole de référence EBICS (Electronic banking Internet communication standard) qui permet d'émettre et de recevoir tous les types de fichiers, nationaux et SEPA.

Renseignez-vous en agence et consultez le site [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)

\* Conditions et tarifs disponibles en agence.

## Le calendrier se précise\*

	2010	2011	2012	2013
Virements		nationaux + SEPA		uniquement SEPA
Prélèvements		nationaux + SEPA		uniquement SEPA
Identité bancaire		RIB + BIC/IBAN		BIC + IBAN uniquement
Réseau de communication		Transpac X25 d'Orange Business Services + IP (Internet protocole)		uniquement IP

30 septembre 2011 : arrêt d'ETEBAAC

\* dates prévisionnelles ■ Période de transition

## Contact

BTP Banque met tout en œuvre pour vous apporter la meilleure qualité de service. Votre chargé de clientèle est votre interlocuteur privilégié. Vous pouvez également vous exprimer auprès du service "Qualité de la relation client" : [relation-client@btp-banque.fr](mailto:relation-client@btp-banque.fr)